

Bordereau de signature

DELIB N°34- BUDGET 2025

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, <i>SERCETARIAT</i>	14/04/2025	
Tamimou ABDILLAH, <i>DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens</i>	14/04/2025	
Said Maanrifa IBRAHIMA, <i>President</i>	15/04/2025	  Certificat au nom de <u>SAID MAANRIFA IBRAHIMA</u> (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.
<i>SERCETARIAT</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Budget 2025

Séance du 11 avril 2025

2^{ème} convocation

Délibération n°34

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 10

Absents : 30

Votants : 10

- dont « pour » : 10

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 05 avril 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le vendredi 11 avril 2025 à 08 heures au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, ATTIBOU Zaïnati, RIDHOI Zaïnabou, BOINA Rifay Raim, ISSOUFI Ramadani, MROIVILI Mohamed Moindjie,

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchatu SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, , BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita. RAMA Ahmed, MDALLAH Anlamati, MIKIDADI Madihali, MOHAMED Zaïnaba, FARADJI Saindou, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI.

Secrétaire de séance : BOINA Rifay Raim

Vu l'article Article L1612-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'orientation budgétaire et le débat d'orientation budgétaire en date du 13 mars 2025,

Vu la délibération n°33 en date de ce jour portant reprise anticipée et affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2024,

Vu le rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature

à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, présenté lors de la séance du 11 février dernier en conformité avec l'article L 2311-1-1 du CGCT,

Vu le budget communautaire 2025 présenté par l'ordonnateur,

LE CONSEIL communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

L'adoption du budget communautaire 2025 annexé à la présente délibération et décliné comme suit :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de **20 865 040,02 €**
- Section d'investissement :
 - ✓ **Dépenses :** **11 717 988,94 €**
 - ✓ **Recettes** **17 076 655,51 €**

Fait et délibéré le 11/04/2025
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO
Ibrahima Said Maanrifa

Signé par : Ibrahima Said Maanrifa
Date : 16/04/2025
Qualité : Président
 
M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest